

L'autobiographie

L'autobiographie a fait une apparition somme toute assez récente en littérature. Si l'on ne peut nier que les auteurs ont su, de tous temps, distiller à plus ou moins forte dose leurs expériences personnelles dans leurs écrits, il est néanmoins clair qu'il n'a pas toujours été vu comme une évidence de parler de soi. L'autobiographie est une catégorie d'écrit qui appartient au genre littéraire **narratif** et s'il semble assez évident à tous de la définir, on découvre assez vite qu'elle obéit à des **codes d'écriture**, de présentation et à des **missions particulières**.

I. Une définition

Il a fallu attendre la fin du XX^e siècle – 1975 pour être exact – et **Philippe Lejeune** pour voir naître une étude et une analyse de ce genre d'écrits. Auparavant, le lecteur avait une idée assez floue de ce qu'était l'autobiographie, ne sachant pas si elle était différente ou non des *mémoires* ou du *journal*, entre autres. Selon l'*Encyclopédie Larousse*, le substantif **autobiographie** est apparu en Allemagne et en Angleterre en 1800, puis a été introduit en France vers 1830. Au sens strict, l'autobiographie est le **récit d'un individu raconté par lui-même**, qu'il soit écrivain ou non. Cette définition est très proche de celle proposée par le dictionnaire de l'Académie française : « Récit qu'une personne compose de sa propre vie », définition légèrement différente de celle proposée dans l'édition précédente de l'Académie : « Biographie d'une personne écrite par cette personne même. » La nouvelle définition utilise, comme c'est déjà le cas dans celle proposée par l'*Encyclopédie Larousse*, le terme *récit*. Ce détail a son importance car une autobiographie est avant tout un *récit* en prose, comme le montrera d'ailleurs Philippe Lejeune dans sa présentation du pacte autobiographique, ainsi que nous le verrons plus loin. Deux faits sont certains :

– on parle d'*autobiographie* depuis le XIX^e siècle seulement et cela en fait un genre pour le moins récent ;

– le mot « autobiographie » est composé sur le nom « biographie » ; au sens précis, il désigne un écrit (*graphein*) dont le sujet est la vie (*bio*) et qui est écrit par soi-même (*auto*). En ce sens, la définition de l'Académie française est une parfaite traduction.

II. Une histoire (la généalogie)

1. Les ancêtres

Ce n'est pas parce que le mot est récent qu'il n'existait pas auparavant de récits dans lesquels les auteurs évoquaient leur vie personnelle. Toutefois, la motivation était souvent différente de celle que l'on

trouve dans l'écriture d'une autobiographie et c'est pourquoi on ne considère pas ces textes comme des *autobiographies*.

Le premier ouvrage que l'on peut vraiment rapprocher du genre qui nous intéresse est *Les Confessions* de **Saint-Augustin**. Cet auteur, connu également sous le nom d'Augustin d'Hippone (354 – 430), était un philosophe et théologien d'origine berbère. Il laissa plusieurs écrits dont le plus célèbre est incontestablement celui mentionné ci-dessus. S'il n'est pas possible de le qualifier d'*autobiographie* à proprement parler, on peut considérer ce texte comme un ancêtre du genre. Dans ce récit composé entre 397 et 398, il s'adresse directement à Dieu et, au cours des treize livres que comporte l'ouvrage, il évoque les moments importants de sa vie, ses doutes, ses fautes... :

« Mais pourtant laissez-moi parler à votre miséricorde, moi, terre et cendre. Laissez-moi pourtant parler, puisque c'est à votre miséricorde et non à l'homme moqueur que je parle. Et vous aussi, peut-être, vous riez-vous de moi ? mais vous aurez bientôt pitié. Qu'est-ce donc que je veux dire, Seigneur mon Dieu, sinon que j'ignore d'où je suis venu ici, en cette mourante vie, ou peut-être cette mort vivante ? Et j'ai été reçu dans les bras de votre miséricorde, comme je l'ai appris des père et mère de ma chair, de qui et en qui vous m'avez formé dans le temps ; car moi je ne m'en souviens pas. »

(*Œuvres complètes de Saint Augustin*, texte établi par Poujoulat et Raulx, L. Guérin & Cie, 1864.

Livre 1^{er}, chap. VI - Wikisource).

L'écrivain s'adresse ainsi à Dieu comme s'il était son unique interlocuteur et lecteur, sachant que tout autre lecteur qui serait amené à lire son texte est invité à partager ses convictions et célébrer la gloire de Dieu avec lui. Toutefois, l'auteur ne fait pas un récit clair de sa vie, mais plutôt un récit de sa foi.

Le terme *confessions* se distingue donc de l'autobiographie ; il s'agit plus d'un récit de foi, d'une présentation de la spiritualité de son auteur. On retrouve cette démarche sous des titres différents au cours du Moyen Âge et de la Renaissance : *Vida de Santa Teresa de Jesus* de Thérèse d'Avila (1561 ou 1562 – 1565), *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, tirée de ses lettres et de ses écrits* (1677)...

2. La Renaissance et les Humanistes

La **Renaissance** vit arriver un sentiment nouveau de la part des écrivains : les **Humanistes**, en effet, n'hésitent pas à faire du « moi » un centre d'intérêt de leurs ouvrages. On ne peut néanmoins pas considérer qu'il s'agit là d'autobiographie, car la démarche de l'auteur se distingue toujours de celle de l'autobiographe. On verra naître en effet à partir de la Renaissance deux catégories distinctes d'écrits : l'**autoportrait** et les **mémoires**.

- L'**autoportrait** a été rendu très célèbre par **Montaigne** dans ses *Essais*. Michel Eyquem, seigneur de Montaigne (1533-1592), est un philosophe surtout connu pour ces écrits qu'il commença en 1572 et auxquels il travailla jusqu'à sa mort. S'ils sont d'une richesse rare, il est impossible d'y voir une autobiographie car les sujets les plus divers y sont abordés et dans un ordre totalement aléatoire.

Montaigne évoque autant la médecine que ses affaires domestiques ou ses lectures. Certes, il parle de lui le plus souvent mais sa démarche est très particulière et il l'annonce dès le début de son livre :

« Ce livre, lecteur, est un livre de bonne foi.

Il t'avertit, dès le début, que je ne l'ai écrit que pour moi et quelques intimes, sans me préoccuper qu'il pût être pour toi de quelque intérêt, ou passer à la postérité ; de si hautes visées sont au-dessus de ce dont je suis capable. Je le destine particulièrement à mes parents et à mes amis, afin que lorsque je ne serai plus, ce qui ne peut tarder, ils y retrouvent quelques traces de mon caractère et de mes idées et, par là, conservent encore plus entière et plus vive la connaissance qu'ils ont de moi. Si je m'étais proposé de rechercher la faveur du public, je me serais mieux attifé et me présenterais sous une forme étudiée pour produire meilleur effet ; je tiens, au contraire, à ce qu'on m'y voie en toute simplicité, tel que je suis d'habitude, au naturel, sans que mon maintien soit composé ou que j'use d'artifice, car c'est moi que je dépeins. Mes défauts s'y montreront au vif et l'on m'y verra dans toute mon ingénuité, tant au physique qu'au moral, autant du moins que les convenances le permettent. Si j'étais né parmi ces populations qu'on dit vivre encore sous la douce liberté des lois primitives de la nature, je me serais très volontiers, je t'assure, peint tout entier et dans la plus complète nudité.

Ainsi, lecteur, c'est moi-même qui fais l'objet de mon livre ; peut-être n'est-ce pas là une raison suffisante pour que tu emploies tes loisirs à un sujet aussi peu sérieux et de si minime importance.

Sur ce, à la grâce de Dieu.

À Montaigne, ce 1^{er} mars 1580. »

(L'auteur au lecteur, traduction par Michaud. Firmin Didot, 1907 – Wikisource)

La démarche de Montaigne est d'observer un homme, lui-même, non pas pour mieux se comprendre ou mieux se présenter aux yeux du monde, mais dans le but de mieux comprendre l'homme en général. Il ne se pose donc pas comme un être unique, à nul autre pareil, mais plutôt comme un représentant des hommes. L'étude et l'analyse de lui-même lui permettront, par conséquent, de mieux connaître les autres hommes. Il s'agit ici de la démarche inverse de l'autobiographie qui se veut être une introspection, une découverte de soi et de sa spécificité.

- Les **mémoires** ont également une place à part et ne doivent pas être confondus avec l'autobiographie. Le dictionnaire de l'Académie française définit ce genre ainsi : « Souvenirs écrits par une personne sur sa vie, soit publique, soit privée ». En effet, si la place du « moi » est essentielle dans ces écrits, elle existe essentiellement en parallèle avec l'histoire. L'auteur devient alors une sorte d'historiographe qui évoque sa vie dans un contexte historique précis qu'il présente en même temps que des événements de sa propre vie. Ce sont le plus souvent des nobles ou des aristocrates qui évoquent les circonstances historiques et leur situation politique et/ou militaire. Un des exemples les plus connus est celui des *Mémoires* du **Cardinal de Retz** (1613-1679). De son vrai nom Jean-François Paul de Gondi, cet homme d'État a écrit ses *Mémoires* entre 1675 et 1677 ; il y raconte son implication dans la Fronde et son action de cette période. Si c'est un témoignage précieux d'un point de vue historique, il est impossible de

le confondre avec une autobiographie car l'auteur ne suit pas une progression très régulière de sa vie et c'est surtout un moyen de se situer dans son époque.

On pourra évoquer également les *Mémoires* de **Saint-Simon**. Louis de Rouvroy, deuxième duc de Saint-Simon (1675-1755) doit sa postérité à ses célèbres écrits qui ne furent pas publiés de son vivant. L'œuvre qui a été très vite reconnue pour le style de l'auteur et pour sa richesse intellectuelle offre en effet une présentation très dense de son époque : Saint-Simon, en plus de dépeindre son entourage a à cœur d'exposer ses pensées politiques. Il évoque également le rôle qu'il a pu avoir dans le monde politique de son temps mais, selon certains historiens, il en exagère beaucoup l'importance et l'influence.

Les plus célèbres « mémoires » restent naturellement ceux de **Chateaubriand** : les *Mémoires d'outre-tombe*. Cette œuvre colossale est complexe car il s'agit presque autant d'une « autobiographie » que de « mémoires » à proprement parler. Nous en reparlerons plus longuement plus loin.

Les deux premiers exemples que nous avons donnés montrent assez que les « mémoires » ont en général une organisation anarchique et un objectif plus souvent « historique » que « personnel ». L'auteur ne s'engage pas à raconter sa vie, précisément, ni même à analyser son attitude et son comportement.

3. Le changement

a. Du rejet du *moi* à son affirmation

- Cette hésitation à partir à la découverte de soi et de se poser comme un être dont la vie, unique en soi, serait digne d'intérêt précisément du fait de cette unicité, a imprégné le monde littéraire et intellectuel pendant des siècles. Ainsi, **Blaise Pascal** (1623-1662), jugeait que :

« Le moi est haïssable. Ainsi ceux qui ne l'ôtent pas, et qui se contentent seulement de le couvrir, sont toujours haïssables. Point du tout, direz vous ; car en agissant comme nous faisons obligamment pour tout le monde, on n'a pas sujet de nous haïr. Cela est vrai, si on ne haïssait dans le moi que le déplaisir qui nous en revient. Mais si je le hais, parce qu'il est injuste, et qu'il se fait centre de tout, je le haïrai toujours. En un mot le moi a deux qualités ; **il est injuste en soi, en ce qu'il se fait le centre de tout** ; il est incommode aux autres, en ce qu'il le veut asservir ; car chaque moi est l'ennemi, et voudrait être le tyran de tous les autres. Vous en ôtez l'incommodité, mais non pas l'injustice ; et ainsi vous ne le rendez pas aimable à ceux qui en haïssent l'injustice : vous ne le rendez aimable qu'aux injustes, qui n'y trouvent plus leur ennemi ; et ainsi vous demeurez injuste, et ne pouvez plaire qu'aux injustes. » (*Pensées*, Fragment 597-455).

- Pascal ne veut pas dire que les êtres sont haïssables mais bien que la prétention que l'on pourrait avoir de se mettre au centre de tout est détestable et injuste. Cette idée est partagée à son époque et il faut attendre les *Confessions*, éditées de façon posthume pour découvrir la première autobiographie. **Jean-Jacques Rousseau** (1712-1778), philosophe, pédagogue, romancier, a une place à part dans le monde du XVIII^e siècle. On connaît ses disputes avec les autres philosophes, en particulier avec Voltaire, et on sait qu'il eut toujours une attitude particulière. Il n'est donc pas très surprenant que cette **révolution littéraire**

vienne de lui. Il montre en effet dès 1762, avec l'*Émile*, que l'être humain et en particulier l'enfant est à ses yeux unique. Il se lancera dès 1764 dans l'écriture de sa vie, et racontera les 53 premières années de son existence. Dans le préambule, il explique sa démarche :

« Il faudrait pour ce que j'ai à dire inventer un langage aussi nouveau que mon projet : car quel ton, quel style prendre pour débrouiller ce chaos immense de sentiments si divers, si contradictoires, souvent si vils et quelquefois si sublimes dont je fus sans cesse agité ? Que de riens, que de misères ne faut-il pas que j'expose, dans quels détails révoltants, indécents, puérils et souvent ridicules ne dois-je pas entrer pour suivre le fil de mes dispositions secrètes, pour montrer comment chaque impression qui a fait trace en mon âme y entra pour la première fois ? Tandis que je rougis seulement à penser aux choses qu'il faut que je dise, je sais que des hommes durs traiteront encore d'impudence l'humiliation des plus pénibles aveux ; mais il faut faire ces aveux ou me déguiser ; car si je tais quelque chose on ne me connaîtra sur rien, tant tout se tient, tant tout est un dans mon caractère, et tant ce bizarre et singulier assemblage a besoin de toutes les circonstances de ma vie pour être bien dévoilé.

Si je veux faire un ouvrage écrit avec soin comme les autres, je ne me peindrai pas, je me farderai. C'est ici de mon portrait qu'il s'agit et non pas d'un livre. Je vais travailler pour ainsi dire dans la chambre obscure ; il n'y faut point d'autre art que de suivre exactement les traits que je vois marqués. Je prends donc mon parti sur le style comme sur les choses. Je ne m'attacherai point à le rendre uniforme ; j'aurai toujours celui qui me viendra, j'en changerai selon mon humeur sans scrupule, je dirai chaque chose comme je la sens, comme je la vois, sans recherche, sans gêne, sans m'embarrasser de la bigarrure. En me livrant à la fois au souvenir de l'impression reçue et au sentiment présent je peindrai doublement l'état de mon âme, savoir au moment où l'événement m'est arrivé et au moment où je l'ai décrit ; mon style inégal et naturel, tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt sage et tantôt fou, tantôt grave et tantôt gai fera lui-même partie de mon histoire. Enfin quoi qu'il en soit de la manière dont cet ouvrage peut être écrit, ce sera toujours par son objet un livre précieux pour les philosophes : c'est je le répète, une pièce de comparaison pour l'étude du cœur humain, et c'est la seule qui existe. »

(*Les Confessions*, préambule, Manuscrit de Neuchâtel)

● On voit à quel point la **démarche** est **nouvelle** et totalement différente de ce qui existait jusque là : il se veut méthodique, honnête, prêt à sonder son cœur et son âme. Certes, le titre peut s'avérer trompeur, mais pourtant, avec cet ouvrage, c'est le genre de l'*autobiographie* qui voit le jour sous la plume de Rousseau qui va ainsi raconter, dans les 6 premiers livres, sa vie jusqu'à son arrivée à Paris et dans les 6 suivants, sa vie de philosophe et d'intellectuel. On sait qu'il a parfois amélioré la vérité et qu'il s'est trouvé des excuses et des justifications à bien des erreurs qu'il a commises, mais il n'en reste pas moins que sa démarche unique marquera un **tournant dans la littérature**. Il est d'ailleurs conscient que son ouvrage est le premier de son genre et l'incipit du premier livre nous dit d'ailleurs :

« Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature, et cet homme, ce sera moi.

Moi seul. Je sens mon cœur, et je connais les hommes. **Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent.** Si je ne vaud pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu.

Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant le souverain juge. Je dirai hautement : Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise. Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon ; et s'il m'est arrivé d'employer quelque ornement indifférent, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire. J'ai pu supposer vrai ce que je savais avoir pu l'être, jamais ce que je savais être faux. Je me suis montré tel que je fus : méprisable et vil quand je l'ai été ; bon, généreux, sublime, quand je l'ai été : j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même. Être éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables ; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur au pied de ton trône avec la même sincérité, et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose, *Je fus meilleur que cet homme-là.* » (Livre 1)

● Il se pose en être différent : son « **moi** » est unique et l'écriture de sa vie a donc un intérêt en ce qu'elle présente un homme comme il n'en existe pas d'autre. C'est le début d'une nouvelle conception du « moi » sur laquelle les écrivains vont se pencher, entre autres les **Romantiques**, qui prennent plaisir à expliquer et « étaler » aux yeux de leurs lecteurs leurs souffrances personnelles profondes, ce qui les amènent à se sentir uniques et, le plus souvent, incompris. En cela, Rousseau s'était trompé en pensant qu'il n'aurait pas d'imitateurs... Il en aura à foison.

b. Les auteurs acceptent enfin de se raconter

Au XVIII^e et surtout au XIX^e siècle, nombreux seront les auteurs à lui embrayer le pas : Nicolas Edme **Restif de la Bretonne** (1734-1806) qui, en grand admirateur de Rousseau qu'il était, décida de publier ses propres *confessions* sous le titre *Monsieur Nicolas, ou le cœur humain dévoilé* (1796-1797), **Stendhal** (1783-1842) et sa *Vie de Henry Brulard* (écrite en 1835-36 mais publiée en 1890) et enfin **Chateaubriand** (1768-1848) et ses *Mémoires d'outre-tombe*, qu'il commence à écrire en 1809 et qu'il arrêtera en 1841. Il suit, pour cet ouvrage qu'il avait d'abord prévu d'intituler *Mémoires de ma vie*, une progression chronologique et aborde les différentes questions le concernant dans le détail. Ces « souvenirs » lui permettent ainsi qu'il le dit de remonter le temps et de défier la mort. Il essaye de se montrer honnêtement à ses lecteurs :

« Comme il m'est impossible de prévoir le moment de ma fin ; comme à mon âge les jours accordés à l'homme ne sont que des jours de grâce, ou plutôt de rigueur, je vais, dans la crainte d'être surpris,

m'expliquer sur un travail destiné à tromper pour moi l'ennui de ces heures dernières et délaissées, que personne ne veut, et dont on ne sait que faire.

Les *Mémoires* à la tête desquels on lira cette préface embrassent et embrasseront **le cours entier de ma vie** ; ils ont été commencés dès l'année 1811 et continués jusqu'à ce jour. Je raconte dans ce qui est achevé et raconterai dans ce qui n'est encore qu'ébauché mon enfance, mon éducation, ma jeunesse, mon entrée au service, mon arrivée à Paris, ma présentation à Louis XVI, les premières scènes de la Révolution, mes voyages en Amérique, mon retour en Europe, mon émigration en Allemagne et en Angleterre, ma rentrée en France sous le Consulat, mes occupations et mes ouvrages sous l'empire, ma course à Jérusalem, mes occupations et mes ouvrages sous la restauration, enfin l'histoire complète de cette restauration et de sa chute.

J'ai rencontré presque tous les hommes qui ont joué de mon temps un rôle grand ou petit à l'étranger et dans ma patrie. Depuis Washington jusqu'à Napoléon, depuis Louis XVIII jusqu'à Alexandre, depuis Pie VII jusqu'à Grégoire XVI, depuis Fox, Burke, Pitt, Sheridan, Londonderry, Capo-d'Istrias, jusqu'à Malesherbes, Mirabeau, etc. ; depuis Nelson, Bolivar, Méhémet, pacha d'Égypte jusqu'à Suffren, Bougainville, Lapeyrouse, Moreau, etc.

J'ai fait partie d'un triumvirat qui n'avait point eu d'exemple : trois poètes opposés d'intérêts et de nations se sont trouvés, presque à la fois, ministres des Affaires étrangères, moi en France, M. Canning en Angleterre, M. Martinez de la Rosa en Espagne. J'ai traversé successivement les années vides de ma jeunesse, les années si remplies de l'ère républicaine, des fastes de Bonaparte et du règne de la légitimité. J'ai exploré les mers de l'Ancien et du Nouveau-Monde, et foulé le sol des quatre parties de la terre. Après avoir campé sous la hutte de l'Iroquois et sous la tente de l'Arabe, dans les wigwams des Hurons, dans les débris d'Athènes, de Jérusalem, de Memphis, de Carthage, de Grenade, chez le Grec, le Turc et le Maure, parmi les forêts et les ruines ; après avoir revêtu la casaque de peau d'ours du sauvage et le cafetan de soie du mameluck, après avoir subi la pauvreté, la faim, la soif et l'exil, je me suis assis, ministre et ambassadeur, brodé d'or, bariolé d'insignes et de rubans, à la table des rois, aux fêtes des princes et des princesses, pour retomber dans l'indigence et essayer de la prison. [...]

Quand la mort baissera la toile entre moi et le monde, on trouvera que mon drame se divise en trois actes.

Depuis ma première jeunesse jusqu'en 1800, j'ai été soldat et voyageur ; depuis 1800 jusqu'en 1814, sous le consulat et l'empire, ma vie a été littéraire ; depuis la restauration jusqu'aujourd'hui, ma vie a été politique.

Dans mes trois carrières successives, je me suis toujours proposé une grande tâche : voyageur, j'ai aspiré à la découverte du monde polaire ; littérateur, j'ai essayé de rétablir la religion sur ses ruines ; homme d'état, je me suis efforcé de donner au peuple le vrai système monarchique représentatif avec ses diverses libertés : j'ai du moins aidé à conquérir celle qui les vaut, les remplace, et tient lieu de toute constitution, la liberté de la presse. Si j'ai souvent échoué dans mes entreprises, il y a eu chez

moi faillance de destinée. Les étrangers qui ont succédé dans leurs desseins furent servis par la fortune ; ils avaient derrière eux des amis puissants et une patrie tranquille. Je n'ai pas eu ce bonheur. [...]

Les *Mémoires*, divisés en livres et en parties, sont écrits à différentes dates et en différents lieux : ces sections amènent naturellement des espèces de prologues qui rappellent les accidents survenus depuis les dernières dates, et peignent les lieux où je reprends le fil de ma narration. Les événements variés et les formes changeantes de ma vie entrent ainsi les uns dans les autres : il arrive que, dans les instants de mes prospérités, j'ai à parler du temps de mes misères, et que dans mes jours de tribulation, je retrace mes jours de bonheur. Les divers sentiments de mes âges divers, ma jeunesse pénétrant dans ma vieillesse, la gravité de mes années d'expérience attristant mes années légères, les rayons de mon soleil, depuis son aurore jusqu'à son couchant, se croisant et se confondant comme les reflets épars de mon existence, donnent une sorte d'unité indéfinissable à mon travail ; mon berceau a de ma tombe, ma tombe a de mon berceau ; mes souffrances deviennent des plaisirs, mes plaisirs des douleurs, et l'on ne sait si ces Mémoires sont l'ouvrage d'une tête brune ou chenue. » (Préface testamentaire, Paris 1^{er} décembre 1833).

On le voit, Chateaubriand veut se présenter le plus complètement et le plus précisément possible, tant dans sa personnalité que sa généalogie, que ses opinions... Il parle dans ces différents ouvrages autant de lui que de l'histoire de son époque qui tient une place essentielle dans son ouvrage, justifiant dès lors l'appellation *Mémoires*. On a donc bien affaire à une autobiographie autant qu'à des *Mémoires*.

c. Les textes autobiographiques ou à influence autobiographique

- L'*autobiographie* est donc officiellement née au XIX^e siècle. Toutefois, de nombreux auteurs choisiront d'écrire une partie de leur vie, de leurs sentiments, de leurs souffrances dans des romans autobiographiques sans que l'on puisse parler pour autant d'autobiographie : la présence d'éléments liés au vécu et à l'expérience personnelle de l'auteur est forte, mais ces éléments trouveront place dans un **récit romancé**, fictif. On retrouve en effet beaucoup d'**Alfred de Musset** et de ses souffrances amoureuses dans *La Confession d'un enfant du siècle* (1836) – le choix d'ailleurs du mot « confession » pour le titre n'est pas un hasard et on peut y lire un clin d'œil aux *Confessions* des auteurs qui l'ont précédé. On retrouve également beaucoup de **George Sand** dans son *Histoire de ma vie* (1855) ; ce recueil épistolaire, s'il reprend de nombreux faits de la vie de Sand, n'est néanmoins pas une autobiographie car les dates et les précisions sont souvent fausses.

- Certains auteurs racontent quelques événements de leur vie, à l'image de **Paul Verlaine** dans ses *Confessions* ([C&C n° 47](#)). Si l'auteur reconnaît dès le début la difficulté de l'exercice (« On m'a demandé des « notes sur ma vie », c'est quelque peu ambitieux. N'importe, sans plus m'appesantir, tout simplement, – en choisissant, élaguant, éludant ? pas trop – m'y voici », page 17), il tente de suivre les contraintes du genre de l'autobiographie ; il commence le récit de sa vie depuis la naissance « en 1844, à

Metz, au n° 2 d'une rue Haute-Pierre... », mais il ne faudrait pas en conclure qu'il fait un récit scrupuleux de *sa vie*. C'est un *récit autobiographique*, certes mais non pas une *autobiographie*.

- Enfin, certains auteurs ont vraiment voulu évoquer des événements personnels mais ont préféré le faire sous des allures de fiction : on peut citer l'exemple de **Jules Vallès** (1832-1885) qui utilise de très nombreux faits personnels dans ses romans *L'Enfant* (1879), *Le Bachelier* (1881) et *L'Insurgé* (1886). Il utilise les mêmes initiales que les siennes pour son personnage qu'il nomme Jacques Vingtras et lui fait vivre des événements similaires à ceux qu'il a lui-même vécus, toutefois il s'agit bien de romans, dans lesquels on trouve des passages autobiographiques. Il n'est pas possible pour ces ouvrages de parler d'autobiographie mais plutôt de *textes à inspiration autobiographique*. Depuis Serge Doubrovsky qui inventa le terme en 1977, on parle même d'**autofiction**. Ce romancier utilisa le terme pour l'un de ses ouvrages, *Fils*. L'autofiction, comme son nom l'indique est l'association d'expériences personnelles et d'une narration romancée, essentiellement fictive.

- C'est le même cas de figure que celui que l'on trouve dans les séries *Claudine* de **Colette** (*Claudine à l'école*, [C&C n° 129](#)), que Doubrovsky considérait d'ailleurs comme pionnière dans l'écriture de l'autofiction. On sait que ces romans s'appuient beaucoup en effet sur l'expérience personnelle de leur auteur, pourtant il n'est pas possible de parler d'*autobiographie* : les lieux, les dates et les noms mentionnés sont faux. Le narrateur n'est pas l'auteur et la vie de la jeune Claudine n'est pas identique en tous points à celle de Colette. On lit en effet « Moi, je me trouve dans ce milieu étrange parce que je ne veux pas quitter Montigny ; si j'avais une maman, je sais bien qu'elle ne me laisserait pas vingt-quatre heures ici, mais papa, lui, ne voit rien, ne s'occupe pas de moi, tout à ses travaux, et ne s'imagine pas que je pourrais être plus convenablement élevée dans un couvent ou dans un lycée quelconque. Pas de danger que je lui ouvre les yeux ! » (pages 12-13). Or, si Claudine vit à Montigny-en-Fresnois et est la fille unique d'un spécialiste en limaces qui élève seul sa fille, on sait que Colette était la dernière de quatre enfants, élevée par un père percepteur à Saint-Sauveur en Puisaye et une mère au caractère bien trempé, Sidonie, à laquelle elle consacra d'ailleurs un ouvrage : *Sido*.

- C'est également ce que l'on peut trouver dans les *Carnets du sous-sol* de **Dostoïevski** ([C&C n°92](#)). Si l'on comprend que les interrogations du narrateur-personnage sont celles de l'auteur, celui-ci est d'emblée affirmé comme étant d'une identité différente : « L'auteur et les "notes" elles-mêmes relèvent de la fiction » (Avertissement, page 14). Pourtant, dans le texte, une considération quant à l'exercice d'écriture autobiographique est digne d'intérêt pour le lecteur : « Est-ce qu'on peut vraiment, au moins avec soi-même, être tout à fait sincère et affronter la vérité ? Je noterai, à ce propos, que, selon Heine, les autobiographies fidèles sont quasiment impossibles et que l'homme ne peut que mentir sur lui-même. D'après lui, Rousseau, par exemple, a certainement menti dans sa confession et il l'a même fait délibérément, par vanité. » (page 63). Quelle maîtrise pour un auteur de prétendre faire une autobiographie qui n'en est pas une en critiquant la première qui en fut vraiment une ! Mais il est vrai que son texte fut réellement d'inspiration autobiographique.

● L'**autofiction**, comme l'autobiographie, joue sur une équivalence : le **narrateur** est le **personnage principal**, qui est censé raconter sa vie. Toutefois, le nom de l'auteur n'est pas le même et c'est alors le **paratexte** et en particulier le nom indiqué sur la couverture qui nous indique que l'on a affaire à une autofiction.

III. Le pacte autobiographique et le XX^e siècle

1. Le pacte

Philippe Lejeune est sans doute le premier à avoir codifié le genre de l'*autobiographie*. Dans son ouvrage *Le Pacte autobiographique* (Seuil, 1975), il définit les règles du genre :

« **Définition** : Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. »

Cette définition reprend les éléments les plus usuellement acceptés de ce genre. Lejeune développe ensuite ce que cette définition implique plus précisément dans quatre catégories différentes :

« 1 : *Forme du langage* :

a) récit

b) en prose

2 : *Sujet traité* : vie individuelle, histoire d'une personnalité.

3 : *Situation de l'auteur* : identité de l'auteur (dont le nom renvoie à une personne réelle) et du narrateur.

4 : *Position du narrateur* :

a) identité du narrateur et du personnage principal

b) perspective rétrospective du récit. »

Pour lui, dans l'autobiographie, une des questions essentielles est celle de l'**auteur** dont le nom est écrit sur la couverture, ce qui lui donne une position et une responsabilité par rapport au lecteur : « Dans beaucoup de cas, la présence de l'auteur dans le texte se réduit à ce seul nom (sur la couverture). Mais la place assignée à ce nom est capitale : elle est liée, par une convention sociale, à l'engagement de responsabilité d'une *personne réelle*. J'entends par ces mots, qui figurent plus haut dans ma définition de l'autobiographie, une personne dont l'existence est attestée par l'état civil et vérifiable ». En effet, il soulève la question du pseudonyme, mais il montre que dans le cas d'une autobiographie, le pseudonyme est soit immédiatement précisé, soit très vite *percé à jour* par le lecteur. Il développe même ce point de vue, en précisant que l'auteur ne doit pas sembler être identifié mais que pour qu'une autobiographie ait une certaine portée, il est préférable que ce ne soit pas le premier ouvrage de l'auteur. Lorsque c'est le cas, il est plus difficile, en effet, de l'identifier : « il manque [au lecteur] ce signe de réalité qu'elle la production antérieure. » Lorsque le lecteur connaît déjà l'auteur, il peut plus facilement le replacer dans un contexte et lui donner une réalité plus tangible. Lorsqu'il ne le connaît pas, en revanche, l'autobiographie aura obligatoirement un intérêt moindre. L'essentiel réside néanmoins dans l'identité de l'auteur : « Le pacte autobiographique,

c'est l'affirmation dans le texte de cette identité renvoyant en dernier ressort au *nom* de l'auteur sur la couverture. »

2. La question de la vérité

Il ne faut néanmoins pas faire l'erreur d'associer nécessairement *autobiographie* et *vérité*. Comme nous l'avons vu avec le cas de Jean-Jacques Rousseau, même si l'auteur affirme vouloir dire la vérité totale et absolue, il faut toujours tenir compte du fait que c'est un être humain qui écrit avec toutes les faiblesses et les lacunes que cela implique. L'auteur peut ignorer certains faits, les avoir oubliés, les modifier consciemment ou non... Rousseau disait vouloir se présenter tel qu'il était en réalité mais le lecteur qui connaît un peu sa vie sait qu'il n'a pas toujours dit les choses exactement. Pourtant, cela ne remet pas en cause le genre de l'ouvrage. En effet, comme le précise à juste titre Lejeune : « Même si le récit est, historiquement, complètement faux, il sera de l'ordre du mensonge (qui est une catégorie autobiographique) et non de la fiction. » Le lecteur devra par conséquent se préparer à conserver un œil critique lorsqu'il lira un tel ouvrage et non pas laisser libre cours à sa crédulité et sa naïveté.

Cette **question de la vérité** est d'ailleurs soulevée par les auteurs et certains affirment même l'impossibilité de rendre vraiment la réalité de la personnalité et de l'être. Ainsi, **Gide** va jusqu'à affirmer : « Sans doute un besoin de mon esprit m'amène, pour tracer plus purement chaque trait, à simplifier tout à l'excès ; on ne dessine pas sans choisir ; mais le plus gênant c'est de devoir présenter comme successifs des états de simultanéité confuse. Je suis un être de dialogue ; tout en moi combat et se contredit. Les mémoires ne sont jamais qu'à demi sincères, si grand que soit le souci de vérité : tout est toujours plus compliqué qu'on ne le dit. **Peut-être même approche-t-on de plus près la vérité dans le roman.** » (*Si le grain ne meurt*, Folio, 1955, p. 280.)

IV. Les autobiographies du XX^e siècle : les objectifs

Au XX^e siècle, de très nombreux auteurs ont écrit des récits autobiographiques. On a ainsi pris l'habitude de différencier les différents textes autobiographiques existants, en fonction de leurs objectifs.

Lorsqu'une autobiographie est le récit d'une vie, on a pris l'habitude de parler de *souvenirs d'enfance* pour les textes se limitant à cette période de l'existence.

1. Les souvenirs d'enfance

Ces « souvenirs d'enfance » ont inspiré de nombreux auteurs, plus ou moins reconnus ; le récit autobiographique est parfois proposé sous sa forme la plus simple du récit linéaire présentant les différents événements de la vie de l'auteur, dans un ordre chronologique. Toutefois, certains auteurs ont fait preuve d'originalité, présentant leurs récits sous une forme non linéaire et « interrompue ».

Nathalie Sarraute en a donné un des exemples les plus célèbres sous le titre évocateur de *Enfance* ; dans les premières lignes, elle présente le projet de son ouvrage : « – Alors, tu vas vraiment faire

ça ? "Évoquer tes souvenirs d'enfance"... Comme ces mots te gênent, tu ne les aimes pas. Mais reconnais que ce sont les seuls mots qui conviennent. Tu veux "évoquer tes souvenirs"... il n'y a pas à tortiller, c'est bien ça. » (*Enfance*, Folio, 1983). Mais, la particularité de l'ouvrage de Sarraute, même si elle semble affirmer que sa démarche n'est pas vraiment originale, est la présence d'un « interlocuteur » interne faisant face à la narratrice et qui ne cesse d'interrompre le récit en intervenant. Qui est cet interlocuteur ? un double, une présence *psychanalytique*, un ami ? tout à la fois ? Peu importe, seul compte le fait que cet interlocuteur l'aide parfois à y voir plus clair, à se souvenir, à ne pas mentir ou ne pas omettre des informations. L'ouvrage en tout cas porte bien son titre car l'auteur ne raconte en effet que les premières années de sa vie et met un terme à son texte après avoir raconté son enfance et les premières années de son adolescence.

C'est une structure également très particulière que choisit **Georges Perec** dans son *W ou le Souvenir d'enfance*. Il alterne deux récits totalement différents l'un de l'autre et sans lien apparent : un texte autobiographique dans lequel il évoque son enfance et les souvenirs qu'il conserve de la guerre de 1939-1945 et une fiction dans laquelle il imagine la vie sur l'île appelée W. Là, un régime proche du nazisme règne et la jeunesse est « éduquée » selon des règles et des rites très précis et obligatoires. Ce dernier récit est présenté comme ayant été écrit dans sa jeunesse et il va et vient entre les deux textes, d'un chapitre sur l'autre. C'est ce passage incessant de la fiction à la réalité qui lui permet de se replonger dans ses pénibles souvenirs.

Les auteurs qui font le récit de leurs souvenirs d'enfance racontent les moments les plus importants de leur vie le plus souvent, ceux qui ont façonné, si l'on peut dire, la personnalité qu'ils développeront plus tard. Néanmoins, ce sont les textes qu'il faut sans doute lire avec le plus de distance puisque, comme ils le reconnaissent presque tous très volontiers, ils ont parfois des souvenirs très vagues. L'imagination prend parfois le pas sur la réalité, d'autant plus que très souvent c'est une réalité qui leur a été racontée. Un des exemples les plus poussés de cette narration autobiographique s'appuyant sur ce qui a été raconté est l'ouvrage qui a fait connaître **Amélie Nothomb**, *Métaphysique des tubes* ([C&C n° 111](#)). L'auteur néanmoins affirme dès le départ la distance qu'elle prend avec ses souvenirs en faisant parler le narrateur d'un personnage – « Dieu » ou le « tube » – que le lecteur comprend très vite n'être autre qu'elle-même. Nothomb raconte ses premiers jours, mois et années et l'on devine qu'une partie de tout ce qui nous est donné à lire lui a été raconté par ses parents, ses proches : « Les parents du tube étaient inquiets. Ils convoquèrent des médecins pour qu'ils se penchent sur le cas de ce segment de matière qui ne semblait pas vivre » (page 12).

2. Le témoignage

Dans certaines circonstances, l'auteur ne veut pas seulement raconter sa vie pour le désir qu'il a de se connaître mieux et de se faire connaître. Il arrive que s'ajoute à tout cela le besoin de rendre compte d'une situation qui a été vécue et qui a souvent marqué de façon traumatisante. Le témoignage permet

ainsi à l'auteur de se replonger dans son passé, de raconter son expérience, de faire connaître à ceux qui pourraient l'ignorer une réalité historique et enfin de dépasser ce traumatisme en l'extériorisant. L'écriture donne une réalité à l'histoire et est également une démarche s'approchant de l'analyse psychologique.

Il va de soi que le témoignage est plus ou moins grave en fonction du sujet qui est abordé. Quand Amélie Nothomb raconte son expérience dans la firme Yumimoto, elle donne un témoignage qui permet à un lecteur occidental de mieux connaître le **monde du travail** japonais (*Stupeur et Tremblements*, [C&C n° 84](#)). Peut-on parler alors d'autobiographie ? Il est plus cohérent de parler de **texte autobiographique** même si, de son propre aveu, les patronymes ont été changés, ce qui implique que les informations données sont fausses. Nous sommes dans le cas du mensonge volontaire qui ne change rien au fait que l'expérience racontée ait été réelle. Toutefois, l'ouvrage ne raconte qu'une très courte période de la vie de l'auteur : une année seulement. Ce n'est donc pas une autobiographie, car ce dernier genre veut couvrir une période correspondant presque à la totalité de la vie de l'auteur au moment où il écrit.

Le témoignage se veut parfois plus essentiel d'un **point de vue historique** : c'est le cas de l'ouvrage de **Léon Werth**, *33 jours* ([C&C n°36](#)). Cet ami de Saint-Exupéry, qui écrivit d'ailleurs ce texte à sa demande, expose dans ce court récit, les 33 jours qui lui furent nécessaires pour rejoindre le Jura où il dut se mettre à l'abri dans une France qui subit en 1940 le début de l'occupation. Comme le titre l'indique, le récit ne concerne qu'une très courte période de la vie de l'auteur et s'il souhaite transcrire ce qui lui arriva, à lui et à sa famille, c'est pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre ce que vécurent les populations faisant face à cette situation d'invasion. Ces textes sont essentiels car ils donnent un éclairage différent de celui des livres d'histoire : ce ne sont plus les faits, les informations, les évolutions et les progressions seulement qui importent. Les livres d'histoire offrent une vision d'ensemble. Ce texte autobiographique propose au contraire un éclairage sur un lieu restreint et sur un petit groupe de personnes. L'auteur qui s'adresse à son célèbre ami à plusieurs reprises a d'ailleurs parfaitement conscience du caractère futile de ce qu'il raconte par rapport au caractère « historique » du moment, mais il évoque la vie des hommes qui comme lui connurent une situation de panique et de peur : « Pardonnez-moi, Saint-Ex, pardonnez-moi, Tonio. Vous ne conteriez pas de si pauvres choses. Vous les annulez ou vous les brûlez. Vous faites du cristal. Mais je ne sais pas voler. Je touche, en ce moment, aux lieux bas. Je n'espère plus beaucoup ni de moi ni du monde. Je suis vieux, quand vous n'êtes pas là. Où êtes-vous ? Je ne sais même pas si vous êtes vivant. Je rêve parfois que votre avion a été touché, qu'il est tombé dans une catastrophe de ferraille et de feu. Je me traîne avec mon vieux métier. Je conte les lieux bas, je conte, dans cette immensité de la guerre, des histoires d'insectes. »

Les témoignages sur cette période sont naturellement plus importants encore quand il s'agit de ceux de survivants à des massacres, des crimes contre l'humanité. Dans ce cas, le témoignage devient **essentiel** pour l'écrivain qui met au grand jour les souffrances endurées et oblige l'humanité à connaître ce qui semble impossible à croire. L'écriture n'est pas alors une démarche qui relève de l'évidence ; elle

oblige l'auteur à un travail sur lui-même, à se replonger dans les horreurs vécues et dans les souffrances afin d'extérioriser le traumatisme. **Sam Braun** dans son célèbre *Personne ne m'aurait cru, alors je me suis tu* (C&C n°116) raconte comment, à l'âge de seize ans, il fut arrêté avec les autres membres de sa famille à Clermont-Ferrand. Le contexte est similaire à celui précédemment évoqué : ils étaient juifs et ils furent arrêtés par des miliciens français avant d'être envoyés au camp d'Auschwitz, d'où il reviendra seul. **Jorge Semprun**, enfin, a écrit un des témoignages les plus célèbres : survivant du camp de Buchenwald, il évoque son calvaire et sa sortie de ce camp de concentration dans *L'Écriture ou la Vie* (Folio, 1994). Il évoque au début de son ouvrage la difficulté de cet exercice à ses yeux : raconter n'est pas simple car cette narration de ce qui a été sa vie, doit se changer en « œuvre » : « Pourtant, un doute me vient sur la possibilité de raconter. Non pas que l'expérience vécue soit indicible. Elle a été invivable, ce qui est tout autre chose, on le comprendra aisément. Autre chose qui ne concerne pas la forme d'un récit possible, mais sa substance. Non pas son articulation, mais sa densité. Ne parviendront à cette substance, à cette densité transparente que ceux qui sauront faire de leur témoignage un objet artistique, un espace de création. Ou de recréation. Seul l'artifice d'un récit maîtrisé parviendra à transmettre partiellement la vérité du témoignage. » Le récit montre les limites de l'écriture dans ce genre de narration.

À nouveau, il est préférable de parler de texte autobiographique plutôt que d'« autobiographie » car ces témoignages ne concernent que des périodes assez courtes de la vie de leurs auteurs et ont un objectif très précis : **rendre compte d'une réalité historique ou sociale.**

Conclusion

La question de l'autobiographie comme genre n'est donc pas aussi simple qu'il y paraît à première vue. Elle soulève la question de la forme, du narrateur, du sujet, de son traitement... Ainsi, si l'on s'en tient à la codification proposée par Philippe Lejeune, on comprend que les textes autobiographiques sont plus nombreux que les « autobiographies » dans le sens exact du terme. Il est en effet beaucoup plus fréquent qu'un auteur raconte une partie de sa vie, quelques mois ou années de son existence que sa vie dans son ensemble. Quoi qu'il en soit, il est clair que l'autobiographie n'est pas seulement un travail d'écriture ; elle est également pour l'auteur l'occasion de s'étudier et de se mieux connaître. La plume devient alors, pour l'auteur, un outil qui permet non seulement de se dire, de se raconter mais aussi et surtout de s'analyser. Pour le lecteur, elle est alors une source précieuse d'informations : elle permet de mieux connaître l'histoire, l'homme et l'humanité en général et, par ce biais, elle l'invite à se lancer dans sa propre analyse.

Les instructions officielles

Les instructions proposent au collège et au lycée d'étudier des ouvrages qui relèvent de l'écriture autobiographique :

- En classe de 3^e, par exemple, on lira des « **récits d'enfance et d'adolescence** ».

– Les instructions officielles proposent par exemple de lire :

Colette, *Sido* et *La Maison de Claudine*

Nathalie Sarraute, *Enfance*

Fred Uhlman, *L'Ami retrouvé*

Romain Gary, *La Promesse de l'aube*

Annie Ernaux, *La Place*

Tahar Ben Jelloun, *L'Enfant de sable...*

On retrouve ces auteurs dans le recueil *Récits d'enfance* ([C&C n°148](#))

– Les élèves pourront en outre s'entraîner à l'écriture autobiographique :

« Écriture narrative : récits autobiographiques, lettre fictive : à partir d'une situation d'énonciation définie, combinant la narration d'un événement et l'expression de sentiments. »

- Au lycée, pour les élèves de seconde notamment, les instructions officielles invitent à réfléchir sur la place de l'écrivain dans la société :

– Pistes de travail

La double perspective historique et littéraire est indispensable pour faire réfléchir les élèves à la place de l'écrivain dans le débat public, ainsi qu'aux tenants et aboutissants des controverses qui marquent la vie d'une époque. Le professeur examine également avec eux comment les réalités d'une époque sont représentées dans divers genres et formes, comment sont figurés ou exprimés les enjeux du débat, quels sont les moyens par lesquels l'écrivain agit sur ses lecteurs et intervient dans l'opinion publique. S'il est souhaitable de travailler sur l'engagement des écrivains, on ne saurait laisser de côté d'autres formes et aspects actuels, plus indirects, de cette intervention dans les débats contemporains (littérature de science-fiction, romans policiers, romans d'espionnage, témoignages, autofictions, blogs d'écrivains...)

– Points d'entrée possibles

Écriture et engagement : discours, fictions, opinions.

Les utopies : à la recherche d'une société idéale.

Ce que la fiction dit du monde.

La figure de l'intellectuel dans la société contemporaine.

Regards croisés sur quelques grands débats de société à différentes époques.

La figure de l'écrivain au XIX^e siècle.

Les écrivains face aux progrès scientifiques et techniques.